



Organisme notifié n° 0071
DDC/72/B012821-D4-1

DECISION n° F-02-A-013 du 1 février 2002

ADDITIF n° 1 au
CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE
n° 98.00.620.008.0 du 24 mars 1998
Révisé par la décision n° 99.00.620.007.0 du 22 mars 1999

Le présent additif concerne le pont-bascule PRECIA type XD, modèle « 7ELEM », qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité par le fait que cette version permet de constituer un instrument transportable ne nécessitant pas de démontage des cellules de pesée pour le transport.

Lors de l'installation, les exigences de génie civil prévues par le fabricant (planéité de l'ouvrage, vérification des tolérances de réalisation...) et correspondant aux caractéristiques de l'instrument devront être respectées ainsi que les exigences avant la mise en service de l'instrument décrites les documents d'installation.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Le Directeur Général

Marc MORTUREUX